



Mairie de Bessoncourt



19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 email : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

17 mars 2014

Inscription école pour la rentrée de septembre 2014

■ Les parents ayant l'intention de scolariser leur enfant à l'école de Bessoncourt (école maternelle ou école élémentaire) sont invités à prendre contact rapidement avec l'école concernée.

Les inscriptions des nouveaux élèves se feront sur rendez-vous uniquement.

Documents nécessaires:

- Certificat d'inscription à retirer en mairie
- Livret de famille
- Carnet de santé

Directrice de l'Ecole Maternelle : Mme Robert : Tel : 03 84 29 98 26 -

mail : maternelle.bessoncourt@yahoo.fr

Directeur de l'Ecole Elémentaire : M. Courtot: Tel : 03 84 29 92 37 -

mail : ecole.bessoncourt@ac-besancon.fr

Elections municipales – Rappel -

ATTENTION : NOUVEAUTE POUR 2014 : PRESENTATION D'UNE PIECE D'IDENTITE AVEC PHOTO OBLIGATOIRE

■ Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Lors du scrutin de mars 2014, vous devrez présenter obligatoirement une pièce d'identité.



avec photo

Les membres du bureau ne pourront en aucun cas déroger à cette obligation

Nota : la carte d'électeur n'est pas une pièce d'identité

■ Vote par procuration :

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place.

Suite au verso

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TILLEUL

La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail .

Elle doit arriver en Mairie au plus tard la veille du scrutin. **Il faudra tenir compte lors de l'établissement de cette procuration du délai d'acheminement des services de La Poste.**

■ Vous pourrez voter pour les candidats qui se présentent individuellement ou par liste. **Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.** Le bulletin serait comptabilisé comme nul.

Validité des cartes nationales d'identité

■ Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Décret 2013-1188 du 18/12/2013, modifie la durée de validité et les conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité.

La durée de validité des cartes d'identité est prolongée de 5 ans.

Cette mesure s'applique aux cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014. Elle s'applique également à toutes les cartes d'identité sécurisées en cours de validité au 1^{er} janvier 2014 et délivrées à des personnes majeures, leur durée de validité étant prolongée de 5 ans nonobstant la date inscrite sur le titre.

Pour les personnes mineures, la durée de validité reste de 10 ans.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2/01/2004 et le 31/12/2013, sa durée de validité est prolongée de 5 ans sauf si elle a été délivrée lorsque la personne était mineure.

Associations

CLUB PHOTO

La section photo de l'ABA se réunit tous les jeudis de 19h30 à 21h dans la salle du Conseil Municipal (entrée sur le côté de la Mairie)

- Débutants ou confirmés acceptés
- Techniques photo, logiciel de retouche, nombreuses sorties photo, forum, discussions sont à l'ordre du jour
- prix 10 euros à l'année civile.

Contact : Christophe BOURQUIN, 2A rue des Marguerites 90160 BESSONCOURT

Tél: 06 11 30 78 53, mail: kikitof@wanadoo.fr

RANDONNEES

Prochaine randonnée : samedi 5 avril 2014 : Tour du Château de Belfort

Itinéraire : départ de la porte du vallon-Fort de la Justice-tour du Château-terrasse du château-retour vers Atria-Fort de la Miotte et parking.

Distance : 5 km, Dénivelé : 100 m.

Pour tout renseignement : Michel BEAUDOIN : Tél 03.84.29.94.07.